



Commission
des valeurs mobilières
du Québec

Marché des capitaux

DÉCISION N^o : 2001-MC-2094

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR: 369801

DOSSIER N^o : 784

Objet : Atco Ltd.
Demande de visa

Vu la demande présentée le 21 juin 2001;
vu les articles 11, 14 et 19 de la Loi sur les valeurs mobilières;
vu la partie 2 de la norme canadienne 44-101;
vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 307 de la Loi.

En conséquence, le chef du service du financement des sociétés octroie le :

visa pour le prospectus simplifié du 29 juin 2001 de Atco Ltd. concernant le placement de 6 000 000 actions privilégiées de série 3 au prix de 25,00 \$ l'action.

Le visa prend effet le 29 juin 2001.

Le chef du service du financement des
sociétés,

(s) Josée Deslauriers
Josée Deslauriers

MCB/lb